

PROGRAMME DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE - FRANCE

opérations de recherche à mener en priorité. Le gouvernement s'était désintéressé des sciences humaines ces dernières années et souhaite maintenant créer des grands thèmes porteurs comme la ville, l'école et le milieu de travail.

Le gouvernement français monte présentement des Réseaux technologiques centrés sur des technologies précises reliant les laboratoires publics et les entreprises privées, incluant les PME. Le premier de ces réseaux appelé le Réseau national de recherche en télécommunications a vu le jour en 1998 et le second sur les transports terrestres (PREDIT), a suivi peu de temps après. Les projets, qui doivent être co-financés à hauteur minimum de 50 % sont sélectionnés par les membres du réseau et des représentants des ministères concernés. Pour favoriser les PME, des quotas seront établis à la fois pour la valeur totale des subventions et pour le niveau de co-financement requis. En plus des réseaux déjà mentionnés, quatre réseaux de recherche et d'innovation technologiques ont été lancés au cours des derniers mois de 1999 : le réseau micro et nanotechnologies (RMNT), le réseau Génoplande (ingénierie de l'alimentation végétale) et plus récemment, le réseau génie civil et urbain et le réseau piles à combustible. Démontrant la priorité maintenant donnée aux sciences de la vie, le Réseau de recherche et d'innovation sur le génome humain appelé "Genhomme" vient d'être créé en décembre 1999 pour coordonner les travaux des laboratoires publics, des associations caritatives et des industriels afin d'accélérer la valorisation des connaissances sur la génomique humaine. Doté d'un budget annuel de 350 MF, Genhomme va comprendre un réseau de génopôles créés sur le modèle d'Evry, qui connaît beaucoup de succès. Des programmes fédérateurs similaires, Genoplantes et GenAnimal sont aussi mis en oeuvre. De plus, la mise en oeuvre de nouveaux réseaux est à l'étude sur des thèmes tels que les technologies pour la santé, l'eau et l'environnement, les matériaux et les procédés d'utilisation, les technologies logicielles et l'observation de la terre.

Le gouvernement entend continuer à réduire l'aide directe de l'état aux entreprises en les incitant plutôt à cofinancer des actions communes, comme cela se fait au Canada depuis plusieurs années. Finalement, comme mesure incitative originale, signalons un nouveau Concours de création d'entreprises innovantes qui à sa première édition en 1999, a attiré plus de 2000 propositions.

Futures actions

La France doit relever le défi de la mondialisation de la matière grise et faire en sorte que ses chercheurs trouvent des opportunités de carrière en France. Le chômage est une préoccupation majeure du gouvernement socialiste et celui-ci compte sur les PME innovantes pour créer des emplois. Depuis le début des années 90, la jeunesse la plus brillante en France émigrerait de plus en plus, faute d'embauche dans la recherche, mais faute aussi d'autonomie suffisante pour permettre de créer de nouvelles équipes. Pour résoudre ce problème et pour renouveler son personnel de recherche, le gouvernement français a adopté une politique de l'emploi scientifique qui permet de recruter chaque année 3 000 maîtres de conférences et d'ajouter 3 % à l'effectif total des organismes de recherche.

L'agence Edufrance, nouvellement créée, a reçu pour mandat de promouvoir les formations et les échanges éducatifs et scientifiques, mais aussi de rehausser l'image des universités françaises à l'étranger et de coordonner la réponse française aux appels d'offres internationaux. L'agence regroupe le gouvernement, la conférence des grandes écoles, les conférences des présidents d'universités et des recteurs des écoles d'ingénieurs.

L'ANVAR, l'agence nationale de valorisation de la recherche qui vient de fêter son 20^e anniversaire, continuera à jouer un rôle complémentaire d'appui aux PME/PMI. L'Anvar a reçu du gouvernement le mandat d'aller davantage vers les laboratoires afin d'adopter une